



NEUVE-ÉGLISE HIRTZELBACH



JUIN 2026

<http://www.neuve-eglise.fr>

«SCHNACKABALADE» - 13^{ème} ÉDITION - DIMANCHE 14 JUIN 2026

Afin d'assurer la sécurité des marcheurs lors de la 13^{ème} édition de la SCHNACKABALADE, les mesures de circulation suivantes seront mises en place le dimanche 14 juin 2026 de 8h à 18h à Neuve-Église/Hirtzelbach :

ARRÊTÉ DÉPARTEMENTAL – HORS VILLAGE :

- La circulation est interdite dans les deux sens sur la route départementale 697 (route de Dieffenbach). Une déviation sera mise en place.
- La circulation se fera en sens unique (St Maurice →Fouchy) sur la route départementale 97 (route de Saint-Maurice, route de Fouchy).

ARRÊTÉ MUNICIPAL – INTÉRIEUR DU VILLAGE :

A) rue de la Vieille Forge :

- Le stationnement des véhicules est interdit de part et d'autre de la chaussée.
- La circulation des véhicules se fera en sens unique (St Maurice →Fouchy) rue de la Vieille Forge (RD 97).

B) carrefour Abbé Stackler :

- Le stationnement des véhicules est interdit sur les deux côtés de la chaussée.



C) rue de Saint-Maurice

- La circulation des véhicules se fera en sens unique (St Maurice →Fouchy) rue de Saint-Maurice (RD 97).

D) rue de Dieffenbach

- La circulation des véhicules est interdite dans les deux sens rue de Dieffenbach (RD 697).

E) rue du Frankembourg et rue des Fontaines à Hirtzelbach :

- La circulation des véhicules est interdite dans les deux sens, rue du Frankembourg et rue des Fontaines (Hirtzelbach).

Les rues fermées à la circulation restent accessibles pour les riverains, la gendarmerie, les secours et ayants droit.

Les différents arrêtés de circulation sont affichés dans la cour de la Mairie.

LES COMMISSIONS COMMUNALES

Lors de la réunion du conseil municipal du 14 avril 2026, les conseillers municipaux issus des élections du 15 mars 2026 ont constitué les commissions communales.

Le Maire préside de plein droit l'ensemble des commissions. Il est secondé par un adjoint et un référent désigné par thématique.

Commission FINANCES, URBANISME et PATRIMOINE : M. Thierry DIETZ (1er Adjoint)

- **FINANCES**

Référent : Marc MASSON

- **URBANISME** (*AUTORISATION DROIT DES SOLS – P.L.U.i – zone industrielle*)

Référent : Pierre STRENG

- **PATRIMOINE, BATIMENTS ET CIMETIÈRES**

Référent : Pierre STRENG

Membres de la commission : Christelle MARTEL, Audrey STEINMANN, Sophie ANGEVELLE.

Commission SOCIO-CULTURELLE : Mme Françoise MATHIEU (2ème Adjointe)

- **AFFAIRES SOCIALES ET SCOLAIRES**

Référente : Sophie ANGEVELLE

- **VIE ASSOCIATIVE**

Référente : Sophie ANGEVELLE

- **CADRE DE VIE** (*FLEURISSEMENT, ENVIRONNEMENT, TOURISME...*)

Référent : Orion HAMANA

- **COMMUNICATION ET NUMÉRIQUE**

Référente : Cinthia MAY

Membres de la commission : Christelle MARTEL, Anaïs RIEFFEL, Anne HEBERLE, Guillaume CIGONY.

Commission TECHNIQUE : M. Dany MATT (3ème adjoint)

- **AMÉNAGEMENT DE VOIRIE** (*EAU, ASSAINISSEMENT, VOIRIE, CHEMINS RURAUX ET SENTIERS*)

Référent : Guillaume CIGONY

- **AGRICULTURE, FORÊT ET CHASSE**

Référent : André SCHILLINGER

Membres de la commission : /

JOURNÉE D'ENTRETIEN DU PATRIMOINE COMMUNAL



Samedi 25 avril dernier a eu lieu notre matinée citoyenne du patrimoine communal.

Merci à vous tous d'avoir répondu présents.

Votre temps et votre dévouement ont eu un impact positif pour notre village.

Votre engagement a été un véritable atout pour les différentes équipes : peinture des boiseries du Petit Prince, du WC public et de la main courante le long du ruisseau rue de l'église, nettoyage de la grotte et des abords du cimetière, entretien des plates-bandes du nouveau cimetière, valorisation d'un compost et nettoyage de l'église.

Votre aide a été précieuse et votre bonne humeur communicative.

À midi, tous les participants se sont retrouvés pour un petit moment de convivialité autour d'un repas offert par la municipalité.

Merci aux plus jeunes de s'être joints à nous en intégrant les divers groupes.

Nous serons ravis de vous retrouver à l'automne pour notre prochaine «matinée du patrimoine».

Amicalement,

Le Maire Alexandre KRAUTH et son équipe municipale.

ATELIER REMPOTAGE

Le 08 mai dernier, le conseil municipal, l'Association Culture et Loisirs et les habitants se sont retrouvés pour une joyeuse matinée de rempotage des fleurs commandées par le biais de la mairie.

Pas moins de 1 100 fleurs ont été réservées !

Au programme : ateliers participatifs avec distribution des différentes fleurs. Rempotage et bonne humeur partagés !

Après l'effort, on pouvait se désaltérer et discuter autour d'un petit apéro proposé sous le chapiteau par des membres de l'Association Culture et Loisirs.

Merci aux mains «terreuses» et pour vos sourires !

L'équipe communale et l'Association Culture et Loisirs



LE SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DU BAS-RHIN VOUS INFORME

Le Service d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin organise des stages «feux de forêts» destinés à former les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires pour la défense des forêts contre l'incendie. Les formations pratiques sur le terrain comportent une demi-journée par ban communal.

Dans la vallée de Villé et plus particulièrement sur Neuve-Église/Hirtzelbach, le stage est prévu **du 07 au 10 juillet 2026.**

Le groupe constitué de 6 véhicules et d'environ une vingtaine de personnes se déplacent sur les chemins forestiers afin de simuler des départs de feu. Tous les stages sont placés sous la responsabilité unique d'un directeur de stage.

FESTIVAL DÉCIBULLES DU 10 AU 12 JUILLET 2026

Voici les dispositions prises pour cette nouvelle édition :



- Accès interdit à l'aire de jeux d'Hirtzelbach du 27 juin au 17 juillet 2026.
- Interdiction du camping et du stationnement des camping-cars et caravanes sur l'ensemble du ban communal du mardi 07 juillet au mardi 14 juillet 2026 sauf dans les endroits clos et les emplacements prévus à cet effet sur le site de Décibulles.
- À la sortie des parkings, le flux sera divisé par deux :
 - une première moitié des véhicules sera envoyée vers Neuve-Église, direction Breitenau,
 - la seconde moitié des véhicules sera envoyée vers Saint-Maurice, comme par le passé.

Conséquences au niveau de la circulation rue de l'Église :

- la circulation de tout véhicule sera interdite dans le sens Neuve-Église → Villé aux horaires suivants :
 - du vendredi 10 juillet 2026 - 23h00 - au samedi 11 juillet 2026 - 04h00,
 - du samedi 11 juillet 2026 - 23h00 - au dimanche 12 juillet 2026 - 04h00,
 - du dimanche 12 juillet 2026 - 21h00 - au lundi 13 juillet 2026 - 02h00.

La circulation se fera en sens unique (Villé → Neuve-Église) aux horaires indiqués ci-dessus.

Conséquences sur le stationnement :

- Interdiction de stationner rue de St Maurice (sauf emplacements de parking matérialisés au sol en face des maisons n°10 et n°11), carrefour Abbé Stackler, rue de l'Église et rue de la Vieille Forge du vendredi 10 juillet 2026 à 08h00 jusqu'au lundi 13 juillet 2026 à midi.

Les restrictions habituelles concernant la circulation et le stationnement sont mises en place. Vous pouvez retrouver l'intégralité des arrêtés municipaux dans les panneaux d'affichage de la mairie.

Information SCHNACKABALADE édition 2026

Dans le cadre de la marche gourmande qui aura lieu le **dimanche 14 juin**

2026, l'ACL propose une alternative pour ceux qui ne peuvent pas participer à la marche et qui souhaitent manger sur place.

☛ Réserver votre menu comprenant plat (bouchée à la reine + spätzle + croûte) dessert glacé et café au tarif de 20 € (hors boisson).

✍ Le repas sera servi à la salle des fêtes de Neuve-Église à partir de 11h30.

Réervations obligatoires avant le 8 juin 2026

✉ Par mail : acclneuh67220@gmail.com

☎ Par téléphone : 06 70 26 62 11



L'ACL vous propose également une vente de tartes flambées en fin d'après-midi, à partir de 17h.

- Tarte flambée nature : 7.50 €
- Tarte flambée gratinée : 8.00 €

Nous serions très heureux de voir un grand nombre d'habitants du village venir partager ce moment convivial autour de nos tartes flambées dans une ambiance chaleureuse et festive **au jardin Curial**.

Nous vous accueillerons avec plaisir pour faire de cet événement une réussite.

ACL Neuve-Eglise / Hirtzelbach

Tous ensemble pour la réussite de la SCHNACKABALADE 2026

À l'occasion de notre prochaine **marche gourmande**, notre village accueillera de nombreux participants tout au long de la journée.

La réussite de cette manifestation repose aussi sur la compréhension et la coopération de chacun, et nous remercions déjà chaleureusement les habitants pour leur soutien et leur bienveillance.

Afin de garantir la sécurité des marcheurs et de faciliter l'organisation de cette journée, **des aménagements temporaires de circulation** seront mis en place.

La circulation sur la route départementale entre la distillerie Massenez et le giratoire de Breitenau se fera **en sens unique**, dans le sens de la montée **Saint-Maurice → Breitenau** de 8h à 18h.

Par ailleurs, la route départementale entre **Diefenbach-au-Val** et **Neuve-Eglise** sera exceptionnellement **fermée dans les deux sens de circulation** pendant la manifestation de 8h à 18h.

C'est pourquoi nous invitons les habitants à **privilégier** leurs déplacements par le **carrefour de l'abbé Stackler** ainsi que par la **rue de l'Église**, et à bien **respecter les barrières et déviations** mises en place sur le parcours.

Grâce à l'implication et à la bienveillance de chacun, cette belle journée pourra se dérouler dans les meilleures conditions et dans l'ambiance conviviale qui fait la réputation de notre village.

Un grand merci à tous pour votre compréhension et votre soutien à notre association !



Fort du succès remporté lors de la 5^{ème} édition, l'AGF organise son :

6^{ème} vide-grenier

Dimanche 6 septembre 2026 de 8h à 17h

Le principe est simple : vous exposez dans votre propriété (cour, jardin, grange, garage) les objets dont vous souhaitez vous séparer.

Des plans, affichés dans les rues du village, indiqueront les maisons qui participent à la manifestation.

Comme l'an passé, vous avez la possibilité de vous installer au jardin curial (5 mètres linéaires).

****Buvette et petite restauration sur place****

Préinscriptions au 06 12 38 46 09 pour le 30 juin 2026.

Les inscriptions auront lieu le vendredi 7 août 2026 de 19h à 20h à la salle Jean de Kort.

Une photocopie recto-verso de votre carte d'identité vous sera demandée ainsi qu'une participation de 10€.

Nous espérons vous compter nombreux.

Le comité AGF



ACTIVITES POUR LES ENFANTS PAR L'AGF

Mercredi 27 mai, 18 enfants se sont retrouvés au foyer Jean de Kort pour une activité organisée par l'AGF de Neuve-Église/Hirtzelbach.

Thème du jour : la fête des mamans et des papas... Après le bricolage, la petite troupe s'est rendue au jardin curial pour un petit moment récréatif et pour partager le goûter à l'ombre du grand chêne.

Joie et bonne humeur étaient au rdv.

Merci à l'équipe encadrante qui était là pour aider les enfants.

À très bientôt pour d'autres activités...





De simples aménagements permettent de favoriser la biodiversité de nos jardins.



Chaque trame vise à conserver des espèces spécifiques différentes, mais qui sont interdépendantes.



La trame bleue agit sur les espaces humides et les zones aquatiques.



La Vallée de Villé s'engage pour la biodiversité



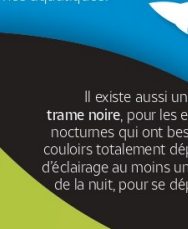
Ensemble, nous pouvons créer, de jardins en jardins, de véritables couloirs de déplacement pour la faune sauvage.



Conservons des zones « refuges », avec des espaces non tondu, des tas de branches, des feuilles mortes



Imaginons des clôtures qui laissent circuler la petite faune : quelques ouvertures de 10cm de haut au ras du sol suffisent



Dédions un coin aux plantes mal-aimées, tant appréciées de nombreuses espèces (ronces, orties...)



Évitons de céder à la tendance du « tout minéral » et gardons des espaces de végétation sauvage



Il existe aussi une trame noire, pour les espèces nocturnes qui ont besoin de couloirs totalement dépourvus d'éclairage au moins une partie de la nuit, pour se déplacer.

Qu'est-ce que la trame verte et bleue ?

Le dispositif TVB a pour vocation de maintenir ou recréer des **connections** entre les espaces naturels d'un territoire. Ce maillage de connexion permet à la **faune** de **se déplacer** et d'accomplir son **cycle de vie** en toute **sécurité**. Le brassage génétique est ainsi garanti !

grâce au dispositif « Trame verte et bleue »

Les partenaires du projet

La LPO Alsace 1 rue du Wsch 67450 Rosenwiller
alsace.lpo.fr 03 88 22 07 35 alsace@lpo.fr

La communauté de communes
1 rue Principale, 67220 Basseberg 03 55 58 91 65



PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AGENCE DE L'EAU

Temple Verte & Bleue

La Région Grand Est

La Vallée de Villé

Temple Verte & Bleue

La Vallée de Villé

Agir pour la biodiversité LPO

Que notre vallée est belle !

De magnifiques parcelles de forêts, des grandes prairies humides et fleuries, des vieux vergers, des ruisseaux méandreux, des falaises : les paysages de la vallée de Ville sont nombreux, variés, riches !

Trame Bleue

Améliorer la qualité des espaces aquatiques et humides

- Création de mares pour connecter les zones humides entre elles
- Restauration d'une zone humide

Pourtant, sa biodiversité chute inexorablement...

Les activités et infrastructures humaines abiment sans relâche la nature et ont de graves impacts sur la faune et la flore sauvages :

- gestion inadaptée des prairies et des zones humides entraînant la mauvaise santé de ces deux habitats
- développement de zones urbanisées, grignotant les espaces de nature
- fragmentation du territoire par les routes, créant des obstacles infranchissables
- enrichissement des vergers, provoquant la disparition des milieux ouverts
- présence d'espèces invasives le long du Giessen, étouffant la flore locale
- présence de cours d'eau canalisés, impropres à toute faune et flore locale

Trame Verte

Reconnecter les espaces forestiers et prairiaux

- Plantation de haies pour favoriser la libre circulation des animaux
- Création de clairières favorables à la quiétude de la faune
- Plantation d'arbres fruitiers dans un réseau de prés-vergers
- Diversification des lisières

Comment agir pour améliorer la biodiversité ?

VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UN CAMBRIOLAGE : COMPOSEZ LE 17 !

Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu d'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, **ne prenez pas de risques**; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation...).

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE

Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- **ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;**
- **interdisez l'accès des lieux.**



UNE FOIS LES CONSTATATIONS FAITES

- **Faites opposition auprès de votre banque**, pour vos chèquiers et cartes de crédit dérobés ;
- prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures, réparations...);
- **déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie** en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/> **déclarez le vol à votre assureur**, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

1

Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.

VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :

Brigade de Villé - Bas-Rhin (67)

Numéros d'urgence

2 bis Rue du Haut Koenigsbourg

67220 Villé

03 88 57 50 30

- Police - Gendarmerie : 17
- Pompier : 18
- Service d'Aide Médicale Urgente (SAMU) : 15
- Urgence Europe : 112



Ma sécurité

Application grand public

www.interieur.gouv.fr



Contre les cambriolages,

ayez les bons réflexes !



AU QUOTIDIEN

PROTÉGEZ LES ACCÈS

- **Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable**, d'un moyen de contrôle visuel (ocilleton), d'un entrebâilleur.
- **Installez des équipements adaptés et agréés** (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.

SOYEZ PRÉVOYANT

- **Photographiez vos objets de valeur**. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.
- **Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur**. Conservez vos factures.

SOYEZ VIGILANT

- **Changez les serrures de votre domicile** si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.
- **Fermez la porte à double tour**, même lorsque vous êtes chez vous.
- **Faites attention à tous les accès**. Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, **assurez-vous de son identité**. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- **Placez en lieu sûr** vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
- Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

NE COMMETTEZ PAS D'IMPUDENCE

- **N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés**.
- **Ne laissez pas vos clés sous le paillasson**, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.
- De nuit, en période estivale, **évitiez de laisser les fenêtres ouvertes**, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

AVANT DE PARTIR EN VACANCES

- **Informez votre entourage** de votre départ (famille, ami, voisin, gardien...).
- **Faites suivre votre courrier** ou faites-le relever par une personne de confiance; une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.
- Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.
- **Votre domicile doit paraître habité** tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences sur vos réseaux sociaux. Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

→ Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couverts et les mesures de protection à respecter. Prenez contact avec votre assureur pour toute question.

→ Afin de diminuer les risques de cambriolages, vous pouvez demander la mise en œuvre du dispositif de participation citoyenne. Il met en relations élus, forces de l'ordre et habitants d'un quartier. Contactez votre maire, pivot du dispositif.

→ Des conseils personnalisés pour rendre votre domicile plus sûr ? Rendez-vous à votre commissariat ou brigade de gendarmerie pour contacter le correspondant sûreté.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous partez en vacances ?

Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile à condition de signaler votre absence.

Vous disposez désormais de deux possibilités pour vous inscrire au dispositif OTV :

- soit **en vous déplaçant auprès d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie** de votre choix;
- soit **en vous inscrivant en ligne** via le site service-public.fr en vous identifiant avec un compte France Connect.

Quelque soit la démarche, un récépissé vous sera remis.

